



1983

Dossier de sponsoring & partenariat

ASCIMO – Tir à l'Arc



Saison 2015-2016

Dossier de sponsoring / partenariat

ASCMO – Tir à l'Arc
Saison 2015 - 2016

Madame, Monsieur,

C'est en 1983 que la section de Tir à l'Arc de Lissieu voit le jour sur demande du Maire de l'époque (Jean Corbignot) pour utiliser et rentabiliser le gymnase fraîchement construit.

Un mur de tir fixe est donc installé et tout est mis en œuvre pour que ce olympique sport nécessitant :

précision,
concentration,
équilibre,
maîtrise,
passion,

puisse se développer sur la commune sous l'égide de l'ASCMO (Association Sportive et Culturelle des Monts d'Or), de DRDJS (Jeunesse et Sport - affiliation N°16S170) et de la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc – affiliation N°3369051).

Depuis, cette section très saine n'a sans cesse évoluée et dévoilée des champions de tous genres en qualifiant ses archers aux divers championnats tout en répondant aussi à l'archer désireux de pratiquer ce sport pour la détente en loisir.

En fin de saison 2012, le Président Claude Thion (créateur de la section) a enfin trouvé une équipe jeune, accrochée et motivée pour reprendre les rênes et relancer cette section prometteuse.

La volonté de cette nouvelle équipe est d'aider les archers actuels (une quarantaine) et à venir, à conserver le niveau sportif acquis, créer et susciter de nouvelles passions et accéder au niveau supérieur en dispensant une formation de qualité et une représentativité accrue en se présentant aux divers championnats tant individuels que par équipes.



Visitez notre site WEB : <http://www.ascmo-lissieu-tiralarc.fr/>

Dossier de sponsoring / partenariat

ASCMO – Tir à l'Arc
Saison 2015 - 2016

Et c'est chose faite, depuis 4 ans, le nombre de participations et sorties est en nette progression (137 sorties d'archers sur 37 concours pour 73 podiums – 2 Champions départementaux et une Championne de ligue), une place en division supérieure pour l'équipe Division Régionale engagée et création d'une 2^{ème} équipe en DR cette année,

Cette démarche est également visible au plan national puisque depuis 3 ans nous avons décroché le « Label Bronze des clubs » récompensant ainsi un investissement au quotidien, un entraînement de qualité et démarche de progression reconnue. Le Label Argent, est visé pour la saison 2017-2018.

Nous organisons les 5 & 6 Décembre 2015 un concours « salle 18m » sélectif pour le championnat de France où nous attendons entre 150 et 190 archers du département et de la région Rhône-Alpes et, mi-Avril 2016 (le 10/4), nous sommes organisateurs d'un des concours qualificatif au Championnat Départemental « jeunes et adultes débutant » où tous les débutants dans ce sport non encore en lisse dans des compétitions officielles pourront concourir (là aussi nous attendons entre 70 et 100 archers).

Par l'intermédiaire du partenariat, nous recherchons des partenaires (entreprises, associations, organismes publics, ...) pouvant nous aider et épauler à relever ce challenge sportif et humain.

Vous trouverez dans ce document tous les détails de nos projets.

En vous remerciant, par avance, de l'intérêt que vous porterez à notre démarche et de l'accueil que vous pourriez réserver aux représentants de notre club, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos plus distingués sentiments.

Sportivement

Patrick PEYRAT

Président de la section ASCMO – Tir à l'Arc - Lissieu



Visitez notre site WEB : <http://www.ascmo-lissieu-tiralarc.fr/>

■ Notre démarche :

Afin que nos archers et équipes puissent maximiser leur chances de réussite, progresser, évoluer et atteindre un niveau de compétition respectable, nous sommes aujourd'hui en quête de partenaires pouvant participer aux projets suivants :

- Amélioration des structures mises à disposition de nos archers (salle et extérieur).
- Encadrement des créneaux d'entraînement par un moniteur diplômé d'état et extension de ceux-ci
- Évolution de nos tenues adaptées pour les diverses compétitions (intérieur comme extérieur)
- Participation aux frais de déplacement pour les compétitions
- Obtention du label FFTA Argent pour les saisons à venir, gages de qualité et de reconnaissance du club
- Aides aux bénévoles s'investissant dans la vie associative du Club (formation entraîneurs/ initiateurs, arbitres)
- Toutes actions et manifestations mettant en valeur le tir à l'arc et ses vertus.
- ...

■ Les contreparties :

En échange de votre participation, nous proposons de communiquer sur le nom de notre partenaire par l'intermédiaire (à titre d'exemple) :

- Affichage de votre logo sur notre tenue de club
- Mise en place de liens sur notre site Web
- Mise en place d'une panneau publicitaire permanent dans le gymnase Jean Corbignot
- Création d'une banderole publicitaire mise a disposition de nos archers sur les compétitions afin de présenter nos sponsors lors des divers podiums ou présences.
- Mise à disposition de prospectus ou gadgets à vos couleurs lors de nos manifestations
- Ajout de votre logo sur tout courrier ou courriel officiel sortant du club
- Possibilité d'une rencontre « type découverte tir à l'arc » amicale pour votre personnel.
- ...

Nous restons, bien entendu, ouverts à toutes autres formes de communication pouvant mettre en valeur de manière qualitative et nominative notre partenaire.

- Notre palmarès (Saison sportive 2014-2015)
 - Saison « salle » (18 mètres) :
 - ❑ 88 participations d'archers
 - ❑ 49 podiums
 - ❑ Une Championne Départementale
 - ❑ Une Championne de Ligue
 - Saison extérieur – Tir Fédéral (50 mètres)
 - ❑ 21 participations d'archers
 - ❑ 12 podiums
 - Saison extérieur – Tir FITA (70 mètres)
 - ❑ 7 participations d'archers
 - ❑ 4 podiums
 - ❑ Un Champion Départemental
 - Saison extérieur – Tir en équipe
 - ❑ Une équipe engagée en DR
 - ❑ 3 participations
 - ❑ 1 podium
 - ❑ Équipe termine 3^{ème} régionale (sur 36 équipes) et monte en Division supérieure la saison prochaine
 - Concours « débutants »
 - ❑ 20 participations de « jeunes archers »
 - ❑ 4 podiums

Dossier de sponsoring / partenariat

ASCMO – Tir à l'Arc
Saison 2015 - 2016

■ Devenez partenaire !

Coupon de donation à retourner dûment rempli, à l'adresse ci-dessous :



ASCMO Section Tir à l'Arc
Chez M. Peyrat
92, Chemin des Tuileries
69570 Dardilly

Le règlement s'effectue par chèque à l'ordre de **ASCMO – Tir à l'Arc**.
Un reçu vous sera envoyé dès réception.

Pour tous renseignements ou informations complémentaires, vous pouvez contacter :

- M. Patrick PEYRAT au 06 07 38 80 27 ou par courriel patrick.peyrat@orange.fr



M.

Mme

Nom :

Prénom :

Société :

Adresse :

.....

Tél. :

Fax :

Mèl :@.....

Votre don : €

Fait à

Le

Signature / Cachet de l'entreprise



Visitez notre site WEB : <http://www.ascmo-lissieu-tiralarc.fr/>